

Motion N° 1496

Des mesures rapides pour améliorer les conditions de circulation et de sécurité sur l'A16

Emilie Moreau (PVL)

Le Canton du Jura, par son Service des infrastructures et plus précisément par la section de l'Unité territoriale IX (UT IX) a pour mission de gérer, sur mandat de l'Office fédéral des routes (OFROU), l'exploitation courante et le gros entretien non lié à des projets sur sa partie du réseau routier national N16 et N18 direction Bâle.

Ce service cantonal ne dispose donc pas des prérogatives nécessaires pour décider de grands travaux sur l'infrastructure même de l'A16, ni pour procéder à certains aménagements d'envergure. Seule l'OFROU a le pouvoir d'initier de tels projets. En revanche, il est de notre responsabilité au niveau cantonal, en fonction des besoins identifiés sur le terrain, d'alerter l'OFROU sur certaines problématiques. Le problème des ralentissements quotidiens et des accidents à répétition sur la partie jurassienne de l'A16, sont de celles que l'OFROU devrait avoir à cœur de régler, pour garantir la fluidité du trafic et la sécurité des usagers. En effet, la Police cantonale indiquait déjà, dans un communiqué de presse datant du 24 mars 2022, qu'entre 2020 et 2021 le nombre d'accidents sur l'A16 (principalement dans les tunnels) avait augmenté de 57%.

Evidemment, la situation dans le canton du Jura, n'a rien de comparable avec celle l'A1 entre Genève et Lausanne ou de l'A2 entre Chiasso et Lugano, mais nous pouvons attendre et regarder la situation se dégrader, ou nous pouvons agir dès maintenant.

A titre d'exemple, une signalétique spécifique a été apposée à la sortie ouest de Delémont. C'est bien, mais de loin pas suffisant, notamment par temps de brouillard, de pluie et de nuit. Les nombreux véhicules encollonés sur la voie de droite de l'autoroute, sans bande d'arrêt d'urgence, n'y sont pas en sécurité. Cette bretelle de sortie devrait être allongée pour éviter la formation de bouchons sur la voie de droite à côté de la voie gauche qui circule à 120 km/h. Cela devrait s'appliquer également à la sortie de Courgenay dans le sens Porrentruy-Delémont et à la sortie Glovelier dans le sens Delémont-Porrentruy.

Nous pourrions aussi demander à l'OFROU d'étudier la pertinence de poser des feux de circulation actifs aux heures de forte densité de trafic aux entrées de l'A16 pour canaliser le flux de véhicules à l'entrée des tunnels, fluidifier le trafic à l'intérieur des tunnels et minimiser les risques de collision.

Enfin, comme c'est le cas au Tessin, nous pourrions aussi envisager d'aménager des voies spécifiques depuis la plateforme douanière de Boncourt pour favoriser le covoiturage aux heures de grand trafic le matin et le soir.

Par cette motion, nous demandons donc au Gouvernement jurassien de requérir de l'OFROU la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour réduire les ralentissements sur le territoire jurassien de l'A16 et assurer la sécurité des automobilistes sur les tronçons critiques.

i	reau	/D\	/1 '	١
	nean	IPV		1

Co-signataires

- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Thomas Schaffter (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)
- Vincent Wermeille (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 06 mars 2024